Le carnet ATA:

Un document qui simplifie la vie de l'exportateur

Il est un document que bien des exportateurs, spécialistes, groupes d'artistes et équipes sportives considèrent comme étant presqu'aussi indispensable qu'un passeport lorsqu'ils voyagent à l'étranger. Il s'agit du carnet ATA, à savoir un document officiel des douanes internationales qui simplifie l'entrée et la sortie d'articles d'importation temporaire, comme du matériel spécialisé et des échantillons commerciaux, à l'étranger. Ce document est reconnu par les autorités douanières de 45 États, incluant presque tous les principaux partenaires commerciaux du Canada.

Au Canada, les carnets sont délivrés exclusivement par la Chambre de commerce du Canada, par l'intermédiaire des bureaux de Carnet Canada de Montréal, d'Ottawa, de Toronto et de Vancouver. L'administration du système mondial de carnets relève du siège

social à Paris, en France. Le port du carnet prévient les retards aux douanes et la paperasserie inutile lorsqu'on voyage à destination et en provenance de pays étrangers avec des marchandises ou du matériel devant au bout du compte retourner au Canada. Les marchandises peuvent être en bagage accompagné ou non accompagné.

Toutes les dispositions douanières, dont les dépôts de garantie ou cautionnements, peuvent être prises d'avance rapidement et facilement avant le départ du Canada. Le carnet a une durée de validité d'un an. Il permet non seulement d'éviter les pertes de temps et les ennuis aux personnes qui voyagent avec des importations temporaires, mais il simplifie en outre la comptabilité et l'administration.

Ce service fort utile est offert par la Chambre de commerce du Canada depuis bientôt 20 ans. De nos jours, les organismes commerciaux et industriels, médiatiques, artistiques et sportifs sont de plus en plus nombreux et variés à découvrir les avantages du carnet. Celui-ci porte sur des articles aussi divers que le matériel de technologie de pointe, les échantillons d'articles de mode, les pièces d'exposition d'une foire commerciale, les instruments de musique d'un orchestre, les chevaux de course, les caméras de télévision ou de cinéma, les costumes de pièces de théâtre et les décors de théâtre.

On peut obtenir de plus amples détails sur les carnets ATA en s'adressant à Bill Browne, directeur des Services commerciaux de la Chambre de commerce du Canada, 1080, Côte Beaver Hall, pièce 1430, Montréal (Québec) H2Z 1T2. Tél.: (514) 866-4334. Fax: (514) 866-7296.

NOMINATIONS DIPLOMATIQUES

La ministre des Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, a annoncé en janvier les nominations diplomatiques suivantes:

Le général A. John G.D. de Chastelain, né à Bucarest (Roumanie), est nommé ambassadeur auprès des États-Unis d'Amérique. Le général de Chastelain a été nommé chef d'étatmajor de la défense en 1989. Il prend la relève de M. Derek H. Burney.

M. Donald W. Campbell, originaire de Drayton (Ontario), est nommé ambassadeur auprès du Japon.

Depuis 1989, M. Campbell est sousministre du Commerce extérieur, et sous-secrétaire d'État associé aux Affaires extérieures. M. Campbell prend la relève de M. James H. Taylor.

M. Paul D. Frazer, originaire de Niagara Falls (Ontario), est nommé ambassadeur auprès de la République tchèque et de la République slovaque.

À Ottawa, il était jusqu'à récemment directeur exécutif du Groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est. M. Frazer prend la relève de M. Alan P. McLaine.

M. Marc Lortie, originaire de Beauport (Québec), est nommé ambassadeur auprès de la République du Chili. Depuis 1989, il est ministre-conseiller (Affaires politiques) à l'ambassade du Canada à Paris et représentant particulier du Premier ministre auprès de La Francophonie. M. Lortie prend la relève de M. Michael T. Mace.

M. Peter F. Walker, originaire de Winnipeg (Manitoba), est nommé ambassadeur auprès de la République d'Autriche, avec accréditation concomitante à titre de représentant permanent auprès des Nations Unies à

Vienne, auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique et auprès de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel à Vienne.

De 1988 à 1992, il a été sous-ministre adjoint, Secteur du personnel. M. Walker prend la relève de M. Edward G. Lee.

M^{me} Isabelle Massip, originaire de Montréal (Québec), est nommée ambassadrice auprès de la République de Finlande.

Depuis 1989, M^{me} Massip agissait à titre de ministre-conseillère à Tokyo. Elle prend la relève de M^{me} Mary E. Vandenhoff.

M. Bernard A. Gagosz, originaire de Val d'Or (Québec), est nommé consul général à Seattle.

De 1989 à 1992, il était haut commissaire à Singapour. M. Gagosz prend la relève de M. Roger A. Bull.